

# PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

## CONDUITE DE LA CONFORMITÉ ET BONNES PRATIQUES



### CONTEXTE

Depuis juin 2019, la révision de la loi «Informatique et Libertés» et de son décret d'application est venue compléter les profondes modifications apportées à la protection des données personnelles par le Règlement européen (RGPD) entré en application le 25 mai 2018. Parallèlement, des «outils» de la conformité ont été élaborés au niveau européen (Comité Européen de la Protection des Données) et local (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et cette gouvernance nouvelle a vocation à définir l'état de l'art, voire à s'imposer.

Les entreprises du secteur financier, en particulier les banques et les assurances, doivent conduire une conformité nécessairement dynamique. Ce défi majeur s'inscrit dans un contexte d'évolution technologique et de prégnance du numérique auxquelles sont liés de nouveaux traitements de données personnelles. Dans ce contexte, cette formation propose de faire un point d'actualité sur les exigences relatives à la conduite de la conformité et d'apporter des réponses pragmatiques et opérationnelles pour certaines situations de traitements.

### OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances indispensables en matière de protection des données à caractère personnel
- Identifier les impacts organisationnels pour l'entreprise et les bonnes pratiques à mettre en œuvre
- Disposer des outils nécessaires pour s'inscrire dans la dynamique de la conformité à l'ensemble des dispositions réglementaires

### PUBLIC

- Responsables marketing, responsables de la relation clients
- Data Protection Officers
- Responsables de la sécurité des systèmes d'information, DSI

- Responsables juridiques, responsables de la conformité, responsable des risques
- Responsable des moyens de paiement

### PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

### PROGRAMME

#### 1. RAPPEL SUR LE CADRE DE LA PROTECTION

- 1.1 Les grands principes légaux de la protection des données
- 1.2 La gouvernance de la protection : Comité Européen de la Protection des Données / Autorités de contrôle
- 1.3 État des lieux des sanctions et de la jurisprudence

#### 2. ASPECTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONFORMITÉ

- 2.1 Le point sur la sous-traitance et la coresponsabilité
- 2.2 La notification des violations de données : la nécessaire prise en compte du contexte
- 2.3 Actualités de l'analyse d'impact (PIA)

#### 3. CONTRAINTES ET POINTS DE VIGILANCE SUR CERTAINS TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES DU SECTEUR FINANCIER

- 3.1 Conformité des traitements de prospection commerciale et du data marketing : focus sur le profilage/décisions automatisées et usage des algorithmes
- 3.2 Les exigences liées à la conformité des traitements de lutte contre la fraude
- 3.3 La sécurisation des moyens de paiement (identité numérique)
- 3.4 Le point sur le recours à la biométrie

**LUNDI 28 ET MARDI 29  
MARS 2022  
MATIN**

Formation de deux demi-journées  
DURÉE : 7h 09h00-12h30

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe virtuelle
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, quizz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 10

TARIF : 1040€ HT (1248 € TTC)

INSCRIPTION sur [rb-formation.fr](http://rb-formation.fr)

#### CONTACT

Caroline Breton :  
[formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)  
Tél. : 01 48 00 54 04

### FORMATEURS

**Isabelle Cantero** est Avocat au Barreau de Nice. Elle est associée du Cabinet Caprioli & Associés dont elle est Directeur du Pôle Vie privée et protection des données à caractère personnel. Elle est également Administrateur de l'AFCDP et DPO du moteur de recherches QWANT. Isabelle Cantero est coauteur de l'ouvrage *Banque et Assurance Digitales*, RB Édition, 2017.



**Éric Caprioli** est Avocat à la Cour de Paris, spécialiste en droit de l'informatique, des nouvelles technologies et de la communication et en droit de la propriété intellectuelle. Il est également Docteur en droit et membre de la délégation française aux Nations unies. Éric Caprioli est coauteur de l'ouvrage *Banque et Assurance Digitales*, RB Édition, 2017.

